INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA[1]. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

PERFORMANCE EURO 2024

Code ISIN : FR0013328325

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, Crédit Mutuel Alliance Fédérale

FIA [1] soumis au droit français

NON GARANTI EN CAPITAL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Le FIA[1] classé « fonds à formule » (gestion passive) présente un risque de perte en capital à l'échéance des 6 ans, si l'Euro Stoxx 50, dividendes non réinvestis (ci-après l'Indice) est en baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial. Le porteur sera alors exposé à toute la baisse de l'Indice.

La Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative Initiale majorée ou minorée de la performance de la formule telle que définie ci-après :

Le Niveau Initial de l'Indice est défini comme étant le cours de clôture de l'Indice le 05/07/2018.

- Si le 06/11/2020 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 26/11/2020. Le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 12% soit un TRA de 4.84%.
- Sinon, si le 05/11/2021 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 25/11/2021. Le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 18% soit un TRA de 5%.
- Sinon, si le 04/11/2022 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 24/11/2022. Le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 24% soit un TRA de 5.02%.
- Sinon, si le 03/11/2023 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 23/11/2023. Le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 30% soit un TRA de 4.99%.
- Sinon, si aucune des conditions ci-dessus n'est réalisée à la Date d'Echéance Finale du FCP le jeudi 14/11/2024, il existe 3 possibilités :

  - Si le 05/11/2024, en clôture, l'Indice a baissé de plus de 50% par rapport à son Niveau Initial, le porteur recevra son capital initialement investi diminué de la totalité de la baisse de l'Indice ;
  - Si le 05/11/2024, en clôture, l'Indice a baissé par rapport à son Niveau Initial jusqu'à 50%, le porteur recevra son capital initialement investi ;
  - Si le 05/11/2024, en clôture, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 36% soit un TRA de 4.95%.

Ainsi, la durée de la formule peut être de deux, trois, quatre, cinq ou six ans selon l'évolution de l'Indice. La Valeur Liquidative Finale et le remboursement des porteurs de parts est fixée au 14/11/2024.

La performance étant plafonnée à 6% par année, l'investisseur ne profitera pas de l'intégralité de la hausse si l'indice augmente de plus de 36% par rapport à son niveau de référence.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds conclura des contrats d'échange (swaps) de performance, dont des swaps sur rendement global (TRS) négociés de gré à gré avec un (des) établissement(s) de crédit, avec lequel (lesquels) il échange la performance des actifs investis en actions CAC 40 contre la performance de la formule.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale

Durée de placement recommandée : 6 ans, 4 mois et 10 jours jusqu'au 14 novembre 2024.
Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à la durée de placement recommandée ci-dessus.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription sont reçus chez le dépositaire jusqu'au 30/06/2018 avant 18 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jeudi 5 juillet 2018. Au-delà de la valeur liquidative du 5 juillet 2018, le fonds sera fermé à la souscription.

Les ordres de rachat sont centralisés le mercredi à 12 heures (J) et exécutés sur la valeur liquidative du jeudi (J+1).

La valeur liquidative est calculée chaque jeudi à l'exception des jours fériés ou de fermeture de Bourse de Paris.

Avantages pour le porteur	Inconvénients pour le porteur
- Si à une date d'observation annuelle l'Indice n'a pas baissé par rapport à son niveau initial alors le porteur bénéficie d'un gain assuré de 6%[2] par année d'investissement écoulée[4] et le capital investi initialement est intégralement restitué, - En cas de remboursement à l'échéance, le capital investi initialement est intégralement restitué[4], sous réserve que le 05/11/2024, l'Indice n'ait pas baissé de plus de 50% par rapport à son Niveau Initial, - En cas de remboursement à l'échéance, le capital investi initialement[4] est majoré de 36% (6x6%), soit un TRA de 4.95%, sous réserve que le 05/11/2024, l'Indice n'ait pas baissé par rapport à son Niveau Initial.	- Le capital n'est pas garanti et la perte maximale en capital peut aller jusqu'à l'intégralité de la baisse de l'Indice, calculée à la dernière date d'observation annuelle, - Seul le porteur qui conserve ses parts jusqu'à la date d'échéance anticipée ou finale bénéficie de la formule, - La performance est plafonnée à hauteur de 6% par année d'investissement dans le fonds, quelle que soit la hausse du marché. Le porteur ne profite donc pas de la hausse intégrale de l'indice, si cette dernière était supérieure à ce niveau, - Le porteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut varier de 2 à 6 ans, - Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.

Les caractéristiques de la formule de ce fonds ne sont acquises que pour les porteurs détenant des parts sur la valeur liquidative du 05/07/2018 et les conservant jusqu'à l'échéance de la formule, le 14/11/2024, ou en cas de remboursement anticipé du fonds aux dates de remboursement anticipé prévues. Pour le porteur qui demanderait le rachat de ses parts avant l'échéance du fonds, le montant de son épargne est soumis au risque de marché ; le montant obtenu peut donc être très différent (inférieur ou supérieur) du montant investi.

[1] FIA (*Fonds d'investissement alternatif)* est la nouvelle terminologie applicable aux FCP non coordonnés de droit français depuis 27/07/2013.
[2]Le taux de rendement annuel est de : 4.84% en année 2 / 5.00% en année 3 / 5.02% en année 4 / 4.99% en année 5 / 4.95% en année 6. [4] Hors commission de souscription et des frais inhérents au support de détention.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :

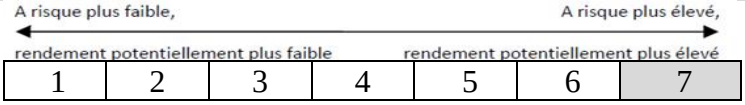

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :
Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé. Il n'est pas pertinent en cas de rachat en cours de vie.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie 7 de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé en catégorie 7, caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarios à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'indice. Ce niveau est représentatif du risque maximal supporté par le porteur de parts.

GARANTIE OU PROTECTION
Le capital n'est pas garanti.
RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR : néant

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Il s'agit d'exemples présentés pour illustrer la formule, ils ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait arriver. Ces différents scénarios ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

Contexte d'investissement : le porteur investit 100 euros nets dans le fonds, le 05/07/2018. La commission de souscription est de 1,5% du montant investi soit 1,50 euros. L'investissement initial s'élève donc à 101,50 euros (100 euros + 1,50 euros de commission). Le rendement annualisé d'un placement sans risque calculé au 19/04/2018 pour une échéance le 14/11/2024 ressort à 0,32% (taux sans risque estimé). Il est interpolé à partir des OAT (Obligations Assimilables du Trésor) zéro coupon d'échéances les plus proches de la maturité du fonds, à savoir l'OAT zéro coupon Octobre 2024 (FR0010810036) et l'OAT zéro coupon Novembre 2024 (FR0011962547).

Scénario Défavorable

	Euro Stoxx 50	Comportement de la formule en fonction du niveau de l'Indice observé
05/07/2018	100,00	
06/11/2020	83,00	L'investissement continue
05/11/2021	75,00	L'investissement continue
04/11/2022	69,00	L'investissement continue
03/11/2023	55,00	L'investissement continue
05/11/2024	47,00	Remboursement final de la formule

- **Risque sur le capital investi:** uniquement à l'issue de l'année 6 à condition que l'indice final soit inférieur à 50% de son niveau initial	OUI
- Performance du Euro Stoxx 50 à l'échéance de la formule	-53,00%
- Perte en capital	**-53,00%**
- Remboursement anticipé	**NON**
- Durée de l'investissement en années	6
- Performance du fonds	**-53,00%**
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	47,00
- Taux de rendement actuariel du fonds	**-11,19%**

Il n'y a pas eu de Remboursement Anticipé puisque l'Indice a été en baisse par rapport à son Niveau Initial à toutes les Dates d'Observation. A l'échéance, son niveau est de 47, soit une baisse de 53%. Cette baisse étant supérieure à 50%, le capital du porteur est diminué de la totalité de la baisse. Pour 100 euros nets investis, le porteur de parts récupère 47 euros[(1)], soit un TRA de -11,19%.

Scénario Médian

	Euro Stoxx 50	Comportement de la formule en fonction du niveau de l'Indice observé
05/07/2018	100,00	
06/11/2020	83,00	L'investissement continue
05/11/2021	91,00	L'investissement continue
04/11/2022	78,00	L'investissement continue
03/11/2023	85,00	L'investissement continue
05/11/2024	81,00	Remboursement final de la formule

- Risque sur le capital investi: uniquement à l'issue de l'année 6 à condition que l'indice final soit inférieur à 50% de son niveau initial	NON
- Performance du Euro Stoxx 50 à l'échéance de la formule	-19,00%
- Perte en capital	**Non applicable**
- Remboursement anticipé	**NON**
- Durée de l'investissement en années	6
- Performance du fonds	**0,00%**
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	100,00
- Taux de rendement actuariel du fonds	**0,00%**

Il n'y a pas eu de Remboursement Anticipé puisque l'Indice a été en baisse par rapport à son Niveau Initial à toutes les Dates d'Observation. A l'échéance, son niveau est de 81, soit une baisse de 19%. Cette baisse étant inférieure à 50%, le capital du porteur est protégé. Pour 100 euros nets investis, le porteur de parts récupère 100 euros[(1)], soit un TRA de 0%.

Scénario Favorable

	Euro Stoxx 50	Comportement de la formule en fonction du niveau de l'Indice observé
05/07/2018	100,00	
06/11/2020	123,00	Remboursement anticipé de la formule
05/11/2021	91,00	
04/11/2022	95,00	
03/11/2023	99,00	
05/11/2024	113,00	

- Risque sur le capital investi: uniquement à l'issue de l'année 6 à condition que l'indice final soit inférieur à 50% de son niveau initial	NON
- Performance du Euro Stoxx 50 à l'échéance de la formule	23,00%
- Perte en capital	**Non applicable**
- Remboursement anticipé	**OUI**
- Durée de l'investissement en années	2
- Performance du fonds	**12,00%**
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	112,00
- Taux de rendement actuariel du fonds	**4,84%**

L'Indice est en hausse dès la première date d'observation à la fin de la deuxième année. La formule s'arrête par anticipation le 26/11/2020, avec une performance forfaitaire de 12%. Pour 100 euros nets investis le porteur de parts récupère 112 euros[(1)] soit un TRA de 4.84%. Le porteur ne bénéficie toutefois pas de la hausse de l'indice au-delà de 12% du fait du plafonnement des gains.

[(1)]Hors commission de souscription et frais inhérents au support de détention.

FRAIS :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	1,50% TTC
FRAIS DE SORTIE(1)	4% dont 2% acquis au fonds sur les valeurs liquidatives du 12/07/2018 au 07/11/2024
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part du fonds au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	0,53% TTC
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

(1)Les commissions de rachat ne s'appliquent pas lorsque les conditions de sortie anticipée se réalisent.

(*)L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 30/09/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus.
Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de ce fonds disponible sur le site internet www.creditmutuel-am.eu.
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.
DATE DE CREATION DU FONDS : 05/07/2018.
Libellé de création : euro

INFORMATIONS PRATIQUES :

DEPOSITAIRE : Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)
LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FONDS (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
Service Marketing et Communication
4, rue Gaillon – 75002 PARIS

LIEU ET MODALITÉS D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

REGIME FISCAL : Le FIA est éligible au PEA.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation.
Le FIA n'est pas assujetti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FIA ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FIA dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du FIA.
Ce FIA est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value.
Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/11/2021.